

**ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**  
**BULLETIN D'INFORMATION DE FÉVRIER**

Bonjour chers parents,

La Semaine des enseignantes et des enseignants est à nos portes. Du 2 au 6 février prochain, nous profiterons de cette semaine pour souligner aussi tous les autres membres du personnel de l'école. Comme vous le savez, les membres de notre personnel enseignant et tous les autres accompagnent nos jeunes dans leur parcours scolaire avec grand dévouement. N'hésitez pas à leur écrire un petit mot avec votre enfant. C'est la plus belle marque de reconnaissance que vous puissiez leur faire. Une belle équipe comme la nôtre, c'est très précieux!

Nous avons récemment souligné notre lauréat BRAVOS 2024-2025, Ryan Picard, finissant de Soleil-Levant. Cette reconnaissance met chaque année en valeur un élève par école primaire pour son engagement et son excellence. Ryan a été sélectionné par l'ensemble du personnel pour son attitude exemplaire, sa persévérance et la qualité de son parcours tout au long de son primaire. Vous pourrez le voir prochainement, avec les autres récipiendaires, dans les médias régionaux. Nous le félicitons chaleureusement et sommes très fiers de lui.



Bonne lecture,

Geneviève Arvisais

Marie-Claude Stébenne

**DATES IMPORTANTES**

2 au 6 février :	Semaine nationale des enseignants et enseignantes
2 au 13 février :	Période officielle d'inscription et de réinscription pour les élèves du primaire
9 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert
16 au 20 février :	Journées de la persévérance scolaire
19 février :	Soirée familiale au parc André-Viger
20 février :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert
27 février	Journée blanche

## Activités de la Saint-Valentin à l'école du Soleil-Levant

### Le courrier du cœur

Les élèves seront invités à écrire une lettre d'amitié à une personne de leur choix dans l'école. Des exemples de lettres vous seront transmis la semaine prochaine afin de soutenir la démarche en classe.

### Danse de la Saint-Valentin le vendredi 13 février

Une collation santé sera servie lors de l'activité qui aura lieu à la cafétéria en après-midi.

## Santé globale

### Soirée familiale – Plein air hivernal-jeudi 19 février de 17h30 à 19h

Les familles sont invitées à venir patiner en famille au parc André-Viger. Une activité de recherche-et-trouve à la frontale sera également organisée dans le petit boisé près de la patinoire.

### Journée plein air hivernal – Vendredi 27 février (avant-midi)

Cette activité se déroulera **sur la cour de l'école**. Des détails supplémentaires seront fournis prochainement.

## PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE



La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2026-2027 se tiendra **du 2 février au 13 février 2026**. Il est important d'inscrire ou de réinscrire votre enfant pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée pour un transfert d'école en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.

Pour les parents en garde partagée, la période d'inscription au service de garde, de dîneurs et de transport scolaire du 2<sup>e</sup> parent au dossier se tiendra jusqu'au 27 février 2026 (**l'inscription du parent principal doit avoir été effectuée au préalable**).

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur [Mozaïk-Portail Parents](#).

### Départ ou déménagement

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2026-2027 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans [Mozaïk-Portail Parents](#), lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour connaître tous les détails et les nouveautés concernant l'inscription et l'admission, rendez vous au [www.cssrs.gouv.qc.ca/admission](http://www.cssrs.gouv.qc.ca/admission).

## Soutien technique

Durant la période d'inscription officielle, du 2 février au 13 février inclusivement, **pour toutes questions** relatives à l'utilisation de [Mozaïk-Portail Parents](#), **veuillez communiquer** avec le Service de l'organisation scolaire par **courriel** à [portailparents@cssrs.gouv.qc.ca](mailto:portailparents@cssrs.gouv.qc.ca) ou par **téléphone au 819 822-5540, poste 21788**.

Le service de soutien sera disponible du lundi au vendredi de 11 h à 19 h.

### PREMIÈRE INSCRIPTION (Préscolaire 4 ans et 5 ans, première inscription au CSSRS)

**Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fait sur [Mozaïk-Portail Parents](#)**. Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Voici une vidéo pour vous aider: <https://youtu.be/vFKg2SAQKsk?si=Vyg1nr4X2jVuMjE>

Prenez note que pour les parents qui font la première inscription sur Mozaïk-Portail Parents, il pourrait y avoir un délai de quelques jours avant que l'option d'inscription au service de garde ne soit disponible dans le portail.

**NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la [demande d'entrevue](#) pour procéder à l'inscription.**

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h 45 :

- 23 mars 2026
- 27 avril 2026
- 8 juin 2026

### ABSENCES PROLONGÉES

**Saviez-vous que... Les absences prolongées à l'école sont encadrées par des règles précises?**

Depuis l'an dernier, la [procédure sur l'organisation scolaire](#) prévoit que toute absence de **plus de cinq (5) jours ouvrables consécutifs** doit être appuyée par un billet médical ou un document officiel reconnu. Sans cela, l'absence est considérée comme non motivée et peut avoir des impacts sur les apprentissages de l'enfant.

De plus, une absence de **plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs à l'extérieur du territoire du CSSRS** (par exemple pour un voyage) entraîne automatiquement l'annulation de l'inscription de l'élève à son école. Une nouvelle inscription devra alors être faite au retour et il est possible que l'enfant doive changer d'école, si la capacité d'accueil de l'école a été atteinte entre temps.

À noter que l'école ne peut pas offrir d'enseignement à distance pendant une absence prolongée, même lorsque celle-ci est motivée.

Si vous prévoyez une absence prolongée pour votre enfant, nous vous invitons à en discuter **à l'avance avec la direction de l'école**, qui pourra vous guider et répondre à vos questions.



**Derrière chaque accomplissement, il y a de la persévérance.**

La persévérance, ça mène loin.



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

#JPS2026

Du 16 au 20 février 2026, tout le Québec vibrera au rythme des Journées de la persévérance scolaire (JPS).

Évidemment, pour vos enfants vos gestes, vos mots et vos conseils comptent énormément. En tant que parent, vos encouragements et votre appui font une réelle différence. Prenez quelques minutes pour souligner leurs bons coups, échangez sur ce qui les motive à aller de l'avant et à persévérer, malgré tous les défis! Nous vous remercions de donner du sens à leur parcours scolaire!

Rendez-vous au [www.journeesperseverancescolaire.com/fr/estrie](http://www.journeesperseverancescolaire.com/fr/estrie) pour explorer les nombreuses façons de participer au JPS 2026.

## PRÉVENTION DES TROUBLES DE SANTÉ LIÉS AU FROID

En cette période plus froide, les écoles du CSSRS ont pour directive de suivre les recommandations de la [Société canadienne de pédiatrie](http://www.pediatricsociete.ca) pour protéger les enfants du froid. Il est donc recommandé de :

1. Garder les enfants à l'intérieur lorsque la température ou le refroidissement éolien est de  $-27^{\circ}\text{C}$  ou moins;
2. Réduire la période de jeux extérieurs lorsque la température est de  $-15^{\circ}\text{C}$  ou moins.

[Cliquez ici](#) pour consulter l'*Aide à la décision lors d'une exposition au froid intense* dont s'inspirent les établissements du CSSRS.

**AIDE À LA DÉCISION LORS D'UNE EXPOSITION AU FROID INTENSE**

SYMPTÔMES	ÉTAT DE SANTÉ	DÉCISION
<ul style="list-style-type: none"> <li>Peu ou pas de symptômes</li> <li>Léger refroidissement du froid</li> </ul>	NORMAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Porter des vêtements chauds, secs et qui respirent le vent</li> <li>Couvrir la tête et les extrémités</li> <li>Boire des boissons chaudes</li> <li>Mouvoir des vêtements humides</li> <li>Restez actif, bouger les mains et les pieds</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assez sensibles (ex. : doigts, oreilles, nez)</li> <li>Diminution des sensations de chaleur</li> <li>Perte de sensibilité aux refroidissements légers</li> <li>Peu ou pas de douleur importante</li> <li>Peu ou pas de toux</li> </ul>	ENCLINÉ SUPERFICIEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réchauffer le corps avec la chaleur de corps à corps ou d'un objet chaud</li> <li>Ne pas frotter ni mousser</li> <li>Ne pas exposer à nouveau au froid</li> <li>Appeler les Services 111 ou 911 si besoin</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assez sensibles (ex. : doigts, oreilles, nez)</li> <li>Diminution des sensations de chaleur</li> <li>Perte de sensibilité aux refroidissements importants</li> <li>Peu ou pas de toux, crampes et vertiges</li> <li>Peu ou pas de toux</li> </ul>	ENCLINÉ PROFONDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Même conseils que pour l'encliné superficiel</li> <li>5 signaux persistants, consulter un médecin</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>T corps <math>32</math> à <math>33^{\circ}\text{C}</math> (<math>90</math> à <math>91^{\circ}\text{F}</math>)</li> <li>Frissons</li> <li>Confusion, jugement altéré</li> <li>Respiration et parole rapides</li> <li>Tachycardie</li> <li>Difficultés à marcher</li> <li>Extremités blanches</li> </ul>	HYPOTHERMIE LÉGÈRE	<p><b>L'HYPOTHERMIE EST UNE URGENCE MÉDICALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appeler 111 ou 911</li> <li>Aller dans un lieu chaud</li> <li>Éviter de bouger inopinément</li> <li>Mettre des vêtements secs</li> <li>Réchauffer le corps graduellement</li> <li>Si l'hypothermie n'est pas alléguée, tenir une personne chaude sans alcool</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>T corps <math>28</math> à <math>32^{\circ}\text{C}</math> (<math>82</math> à <math>90^{\circ}\text{F}</math>)</li> <li>Assez des frissons</li> <li>Comportement altéré</li> <li>Respiration et parole lents</li> <li>Perte de contrôle des mouvements</li> </ul>	HYPOTHERMIE MODÉRÉE	
<ul style="list-style-type: none"> <li>T corps sous <math>28^{\circ}\text{C}</math> (<math>82^{\circ}\text{F}</math>)</li> <li>Inconscience</li> <li>Arêt cardiaque</li> </ul>	HYPOTHERMIE SÉVÈRE	

## CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS



### LA RELÂCHE ÉCLATÉE DU CENTRE SPORTIF DE L'UdeS – CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS

Faites vivre une semaine de relâche pleine d'aventures et de découvertes à vos enfants en les inscrivant au camp « La relâche éclatée » du Centre sportif du Campus principal de l'UdeS. Du 2 au 6 mars 2026, ils seront plongés dans un monde d'activités variées :

- Piscine
- Spectacle au Centre culturel
- Jeux collectifs et initiation à quelques sports
- Découverte de l'aïkido
- Après-midi Vert & Or
- Atelier artistique
- LÜ
- Et plus encore!

La période d'inscriptions se termine le 12 février 2026. Faites vite! Les places s'envolent vite : [Inscrivez-vous dès maintenant](#)

## CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE



La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents dans le cadre de la campagne « M'as-tu vu? », du 26 janvier au 6 février 2026. Nous vous invitons à consulter le site <http://www.mastuvu.info>, qui répond à de nombreuses questions sur le transport scolaire.